

Merci pour votre sympathie, votre engagement et votre signature!  
Quand vous imprimez la liste de signatures (page 2), veuillez assurer que le texte n'est pas coupé.



Veuillez envoyer les listes de signatures immédiatement et au plus tard jusqu'au jj.mm.aaaa à:

**ENGAGE Community Empowerment**

Martin Klöti

Kirchbodenstrasse 60

8800 Thalwil

## Initiative populaire fédérale

# «Contribution suisse à l'éducation à la paix»



Publiée dans la Feuille fédérale le jj.mm.aaaa. Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant droit de vote demandent que la Constitution fédérale soit complétée comme suit:

### Art. 63b Éducation à la paix

<sup>1</sup> La Confédération crée et gère un cadre de cours et de formation global pour l'éducation à la paix à l'échelle mondiale. À cet effet, elle attribue au département chargé des affaires étrangères un budget pour la paix équivalent à 3 pour cent au moins du budget de l'armement. Le département chargé de la défense accomplit ses tâches au moyen du pourcentage restant.

<sup>2</sup> Le cadre des cours et de la formation vise, encourage et exploite, par le biais d'offres aisément accessibles vis-à-vis de la communauté mondiale, la création et la diffusion permanente de connaissances, d'attitudes et de conditions cadres pour la promotion de la paix, de la justice et de la préservation de la planète.

<sup>3</sup> Les responsables locaux de la formation et le département responsable des affaires étrangères mettent en commun leurs efforts pour que les effets de ce cadre de cours et de formation soient aussi élevés que possible.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 222 respectivement l'article 282 du code pénal. Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures le jj.mm.aaaa

Canton	N° postal	Commune politique	N°	Nom et prénom (Écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Date de naissance exacte (jour/mois/année)	Adresse exacte (Rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser blanc)
			1					
			2					
			3					
			4					
			5					
			6					
			7					
			8					
			9					
			10					

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: **Martin Klöti**, 8800 Thalwil; **Galina Angelova**, 8800 Thalwil; **Lena Kosić**, 8800 Thalwil; **Susanna Klöti**, Zurich; **David Schlöpfer**, Egg; **Christoph Pfluger**, Soleure; **Andreas Friedrich**, Thalwil; **Jens Martignoni**, Wald; ...  
**Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée immédiatement à: ENGAGE Community Empowerment 60, 8800 Thalwil.**

D'autres listes peuvent être commandées à l'adresse suivante: [www.friedensbudget.ch](http://www.friedensbudget.ch). **Le comité d'initiative se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires ci-dessus. Veuillez laisser blanc.** À compléter par les autorités compétentes:

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombres) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.  Lieu: _____ Date: _____	Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle): _____	Sceau
--	---	-------